

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

II) E C R E T N° 284 /PR/SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du  
Gouvernement ;

D E C R E T E :

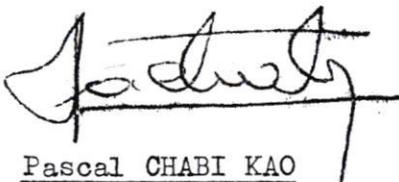
Article 1er.- Pour compter du 21 Août 1967, Mr. Pascal CHABI KAO, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre des Transports, des Postes et Télécommunications, pendant l'absence de Mr. Dominique APLOGAN.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ;/-

Fait à COTONOU, le 28 Août 1967

par le Président de la République,

Le Ministre de la Fonction Publique,  
du Travail et du Tourisme,



Pascal CHABI KAO



Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - MFPTT-MTPT 4 - Ministères 9 -  
SGG 4 - CS 6 - IAA 1 - Gde Chanc. 1 -  
JORD 1.-